

ESPACE CLIENT

PREMIERE CONNEXION

Avec votre demande d'ouverture de compte, vous nous avez indiqué deux noms de contact avec leurs adresses mail.

Ces contacts vont recevoir un mail les invitant à cliquer sur un lien pour leur première connexion.

Il vous sera alors demandé de définir votre mot de passe personnel.

Ensuite vous pourrez vous connecter à votre compte Espace Client en utilisant votre adresse mail comme identifiant et le mot de passe que vous aurez défini.

Adresse de connexion internet : <https://marc.lapillum.com>

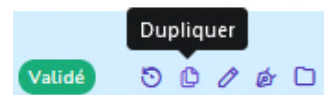
Accès possible sur ordinateur et téléphone mobile.

Cet outil vous permettra de faire vos **DAP** (**D**emande d'**A**cceptation **P**réalable), consulter et imprimer vos DAP validées ainsi que vos bons de pesées et vos factures.

DAP = Demande d'Acceptation Préalable : Document **préalable**, imposé par l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014 pour permettre d'avoir une chaîne de traçabilité des **déchets inertes** et éviter les risques de pollutions, pour les installations classées.

1 chantier = 1 DAP (durée maxi un an). Si vous devez déposer les déchets inertes d'un même chantier sur plusieurs sites d'accueil, il est obligatoire de faire 1 DAP par site d'accueil. Pour faciliter ces multiples demandes, vous pouvez dupliquer la première DAP créée pour ce chantier, en modifiant le tonnage et le site d'accueil.

Sur votre Espace Client, liste de mes demandes et à droite de l'écran



L'acceptation de **mélange bitumineux** ne peut se faire qu'après votre transmission des analyses amiante et HAP réalisées par le laboratoire de votre choix et la vérification par notre service Environnement.

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

Sur votre Espace Client lors d'une demande de DAP

Ajouter un fichier +

Un Tutoriel est joint à ce courrier pour vous aider à faire vos DAP.

Besoin de plus de détails : [Arrêté ministériel du 12 décembre 2014](#)

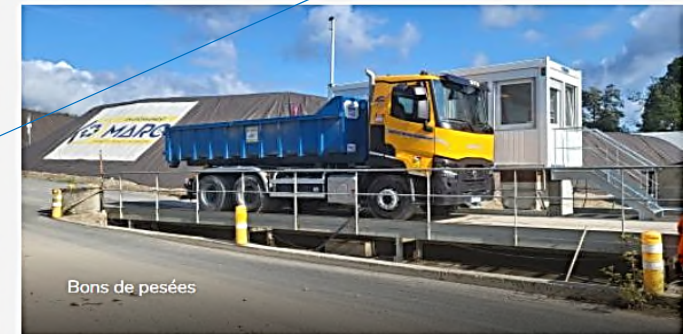
TUTORIEL

Création d'une Demande d'Acceptation Préalable pour vos déchets inertes



Recherche...

Connecté en tant que : MARC SA Environnement (MAR)



Note d'information DAP

INFO

Pour la création de vos DAP, si vous ne voyez pas dans le menu déroulant des sites d'accueils, le site sur lequel vous souhaitez nous confier vos déchets inertes, c'est que vous avez un compte client chez SCB et un autre chez MARC SA. Pour choisir un site de réception, vous devez vous connecter en tant que SCB ou MARC SA.

Pensez à
que vous

Ce numér

Il nous es
servir en
condition

MERCI

Fermer



Besoin D'aide ?

Nous sommes à votre disposition.

Vous pouvez nous contacter à :

industrieminérale@marc-gw.fr



INFORMATION IMPORTANTE

Pensez à communiquer à vos chauffeurs le N° de DAP que vous avez reçu suite à votre demande.

Ce numéro est rattaché aux indications de votre chantier.

Il nous est indispensable pour que nous puissions vous servir en respectant ensemble la législation relative aux conditions d'admission des déchets inertes.

MERCI

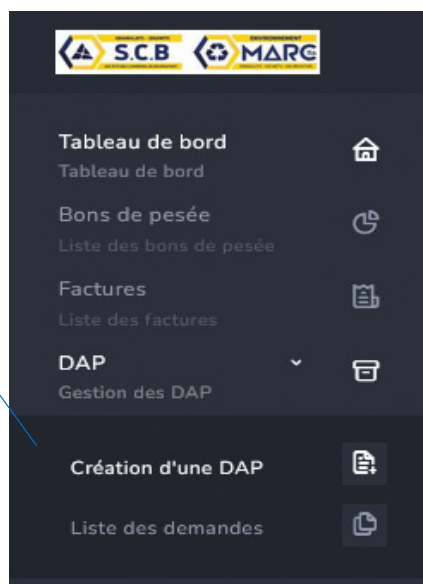


Besoin D'aide ?

Nous sommes à votre disposition.

Vous pouvez nous contacter à :

industrieminerale@marc-gw.fr



Propriétaire du terrain/Maître d'ouvrage/Délégataire

A cocher si c'est vous même

Si le producteur est un professionnel, renseigner le SIRET en premier et les informations se rempliront automatiquement

Création d'une DAP

DAP inerte

Demande d'Acceptation Préalable

* Champs obligatoires

PRODUCTEUR ☐ C'est moi-même

Raison sociale

* Nom du contact

* Prénom du contact

Siret(14 chiffres)

Email

Téléphone

Adresse

* Code postal

* Ville

TRANSPORTEUR ☐ C'est moi-même

Ajouter+

Raison sociale

Adresse

SITE D'ACCUEIL ☐

Choisir un site

DEMANDEUR - CLIENT

Vos coordonnées

* Siret(14 chiffres)

* Code postal

* Ville

TYPE DE CHANTIER

Cochez le type de chantier *

☐ Chantier en parcelle bâtie ☐ Chantier en parcelle non bâtie

Si les dépôts se feront sur différents sites pour un

Renseigner le SIRET en premier et les informations se rempliront automatiquement

Si plusieurs transporteurs, cliquer sur Ajouter+

CHANTIER

Nom ou référence que vous retrouverez sur le BL

Choisir un chantier

Créer un chantier +

Cliquez et renseignez l'adresse du chantier

Nom du chantier ou référence interne

Adresse



Complément d'adresse

Code postal



Ville

Latitude



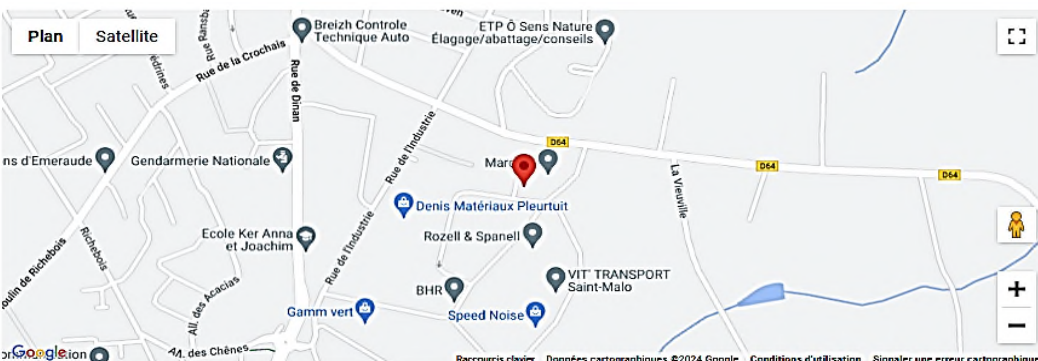
Longitude

Référence cadastrale (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>)

N° parcelle(s)

Feuille

Section



Les risques de ce chantier :

Aucun risque lié à ce chantier

ENGAGEMENT CONCERNANT LE CHANTIER ?

Le chantier est connu comme étant contaminé ou potentiellement contaminé ? *

☐ Oui

☐ Non

Information importante

Il est interdit de procéder à une dilution ou à un mélange des déchets avec d'autres déchets ou produits afin de satisfaire aux critères d'admission « Art 4 de l'AM du 12/12/14 ».

Nous nous réservons le droit de réaliser des contrôles inopinés sur les chargements, si une présomption de pollution ou de caractère non inerte du déchet se présentait au cours des apports sur nos sites. Il sera par ailleurs demandé au client de venir reprendre les matériaux non-conformes immédiatement.

Vous vous engagez à réaliser un tri préalable de vos matériaux selon les meilleures technologies disponibles.

Tout déchet interdit sur nos sites fera l'objet d'un refus de notre part qui en informera les autorités compétentes.

PRESTATION ENVISAGÉE

Date de première livraison

Tonnes(s)

Fin du chantier

jj / mm / aaaa

IDENTIFICATION DES MATÉRIAUX

Cliquez sur le ou les matériaux concernés par la demande

MELANGE INERTES AVEC TERRE

Déchets de construction et de démolition. Déchets municipaux. Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses. Siccité supérieure à 30% - pelletables.

Code(s) déchet : 17 05 04 ; 20 02 02

CAILLOUX-PIERRES

Cailloux, pierres, enrochements, granulats

Code(s) déchet : 17 05 04

MELANGE INERTES SANS TERRE

Mélange sans terre de béton, briques, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses.

Code(s) déchet : 17 01 07

BLOCS BETON, ROCHE...

Béton, roche

Code(s) déchet : 17 01 01

CROUTES D'ENROBES SANS TERRE

Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron ni d'amiante. (Fournir obligatoirement les analyses : Amiante + HAP)

Code(s) déchet : 17 03 02

Choisir le ou les types de déchets.

Si à votre arrivée, vous souhaitez déposer un type de déchets qui n'est pas annoncé dans votre demande, nous ne pourrons pas les accepter, impossibilité de saisir un ticket de pesée.

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

Ajouter un fichier +

Ex : Rapport d'analyses amiante et HAP pour l'apport de mélange bitumineux, plan de maillage si chantier contaminé, plan voirie...

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A renseigner si vous souhaitez indiquer des précisions qui peuvent aider la procédure de validation de votre demande

Je certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus. J'atteste sur l'honneur être habilité à engager la société et notamment à signer la Demande d'Acceptation Préalable.

Demandeur

Fait le 18/03/2024

Importer ma signature Réinitialiser ma signature

Enregistrer ma demande

Ne pas oublier d'enregistrer votre demande après signature

La personne qui se présentera à la bascule devra nous communiquer le N° de DAP validée pour l'acceptation de vos déchets.

(CF.AM du 12 décembre 2014)

Lorsque votre demande sera traitée et validée, vous recevrez un mail de confirmation ou une demande d'information(s) complémentaire(s).(délai maximum 48h00).